

BRETAGNE

Axe 3 : ressources humaines, management et acteurs de la formation

Module n°2 : Module 2 : Formation action

Contexte

Les établissements bénéficient d'une marge de manœuvre étroite pour faire face aux évolutions continues, variées et interdépendantes de leur environnement réglementaire, de leur territoire de santé, de leurs pratiques et métiers, des comportements de leurs patients et des proches, de leurs organisations, de leurs agents... Au sein d'un centre hospitalier, d'un EHPAD, d'un IME ou d'un GHT, les grands projets de changement ne manquent pas. Cette accumulation de « chantiers », de projets prioritaires rendent plus délicate la mise en œuvre d'une démarche GPMC au sens classique du terme. Ces projets sont pourtant interdépendants les uns des autres et la GPMC, plutôt qu'un énième cahier des charges, peut apparaître aujourd'hui comme un vecteur, un facilitateur dans la mise en œuvre de ces autres changements

Objectifs

Permettre à l'ensemble des acteurs concernés d'acquérir ou développer des compétences en termes de management des métiers, emplois et compétences

Renseignements complémentaires

Planification selon demande, en intra GHT ou intra établissement

Contact :

Pôle formation

02 99 35 28 62 ou 02 99 35 28 64

bretagne.formation@anfh.fr

Financement par l'ANFH selon le guide d'éligibilité.

Programme

Programme personnalisé à l'établissement ou au groupe d'établissements

Pour les groupes d'établissements, la durée proposée par l'organisme :

- sera optimisée par la réalisation de séquences communes inter-établissements, en cohérence avec les objectifs ou projets portés collectivement,
- pourra comporter des séquences spécifiques à un ou plusieurs établissements, répondant à des contextes ou besoins locaux,

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AXPnF1haggT3vWDLrN7M>

- tiendra compte de la disponibilité des acteurs.

Formation-action à la carte autour du management des métiers et compétences :

1. Sous-module 1 : partie stratégie - 2 jours
 - Actualiser / initier la cartographie,
 - Construction du projet institutionnel ou de territoire,
 - Feuille de route de déploiement.
2. Sous-module 2 : partie fonctionnelle - 2 jours
 - Élaboration de la charte RH,
 - Création des outils prévisionnels, prospectifs et préventifs,
 - Élaboration du guide institutionnel et du plan de communication.
3. Sous-module 3 : partie opérationnelle - 2 jours
 - Définition du schéma synoptique et de la matrice DRVPC,
 - Création / appropriation des maquettes RH (intégration, recrutement, évaluation, etc.).
4. Clé USB = canevas d'outils prêt à utiliser (modèles)

Public

**Directions (établissement, RH, affaires médicales AM, soins, fonctions supports, etc.),
Membres d'instances (ex : CTE, CME, Conférence Territoriale de Dialogue Social, etc.),
Responsables et personnels des services concernés (RH, Formation/DPC, Affaires médicales,
Santé au Travail, etc.), Encadrants, référents, agents, etc.**

Exercice

2021

Code de formation

32201R

Nature

AFR

Organisé par

GRAND ANGLE

Durée

42 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences